



Service Interentreprises
de Santé au Travail de la Boulangerie
et de la Boulangerie-Pâtisserie
de Paris et Région Parisienne

La prévention des Risques Psychosociaux (RPS)

28 septembre 2023

Les RPS, qu'est-ce que ça vous évoque?





Service Interentreprises
de Santé au Travail de la Boulangerie
et de la Boulangerie-Pâtisserie
de Paris et Région Parisienne

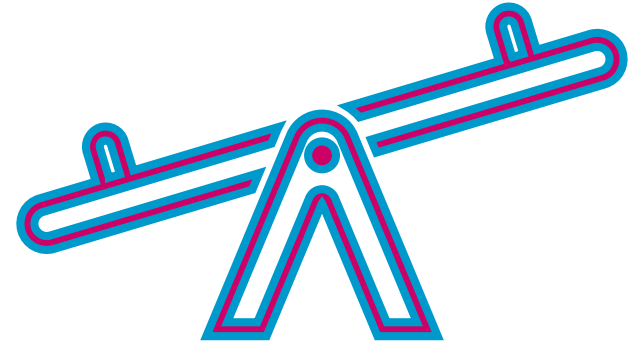
Les principaux troubles psychosociaux

« Les troubles psychosociaux sont des manifestations affectant l'individu et/ou les relations entre les individus »

- Stress
- Burnout
- Violences (internes/externes) : comportements violents, agressivité, incivilités, conflits, « harcèlements »

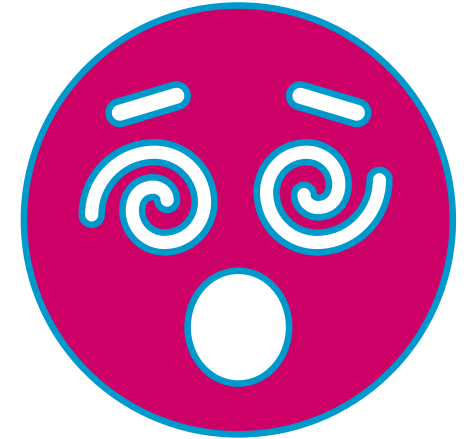
« Un état de stress survient lorsqu'il y a déséquilibre entre la perception qu'une personne a des contraintes que lui impose son environnement et la perception qu'elle a de ses propres ressources pour y faire face. [...]

L'individu est capable de gérer la pression à court terme, mais il éprouve de grandes difficultés face à une exposition prolongée ou répétée à des pressions intenses »
(ANI du 2 juillet 2008)



Il se traduit par un épuisement physique, mental et émotionnel : sensation d'être « vidé »

- dépersonnalisation de la relation (agressivité, cynisme..)
- désintérêt profond pour le contenu de son travail
- dépréciation de ses propres résultats

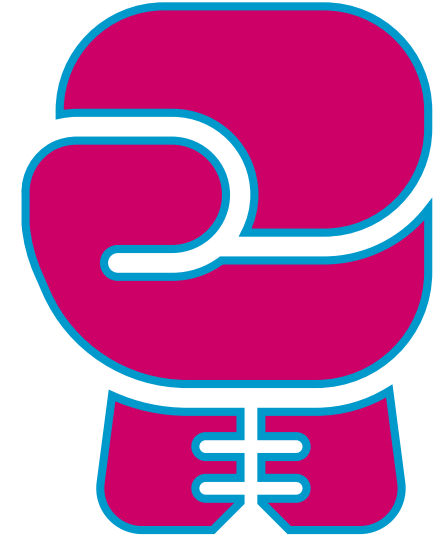


Typologies de violences :

- **externe** (provenant d'un client par exemple)
- **interne** (entre salariés, situations de harcèlement)

Les formes de violences :

- **physique** (envers les personnes ou le matériel)
- **psychologique** (insultes, incivilités, mépris, atteinte à la dignité de la personne,...)





Service Interentreprises
de Santé au Travail de la Boulangerie
et de la Boulangerie-Pâtisserie
de Paris et Région Parisienne

Les Risques Psychosociaux

« Les risques psychosociaux sont les **risques pour la santé mentale, physique et sociale**, engendrés par :

- les **conditions d'emploi**,
- les **facteurs organisationnels**
- les **facteurs relationnels**

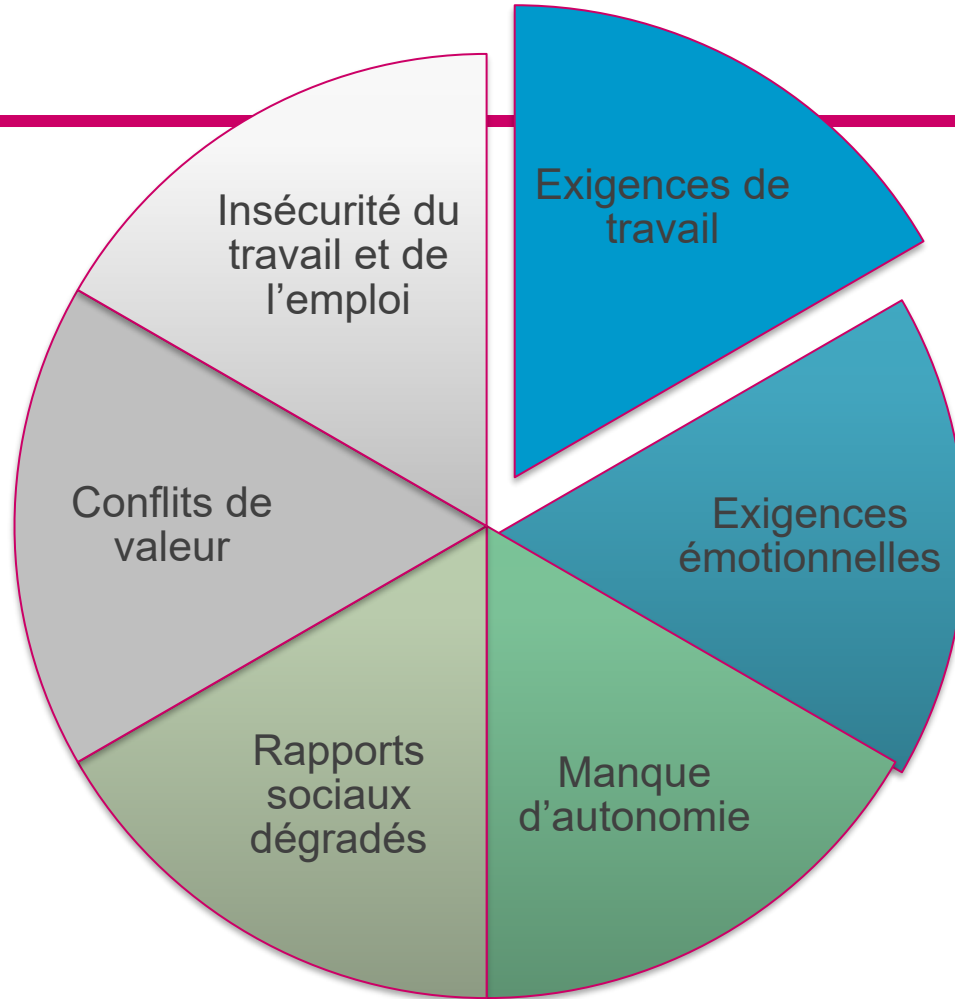
susceptibles d'interagir avec le fonctionnement mental. »

« Ce qui fait qu'un risque pour la santé au travail est psychosocial n'est pas sa manifestation mais **son origine**. »

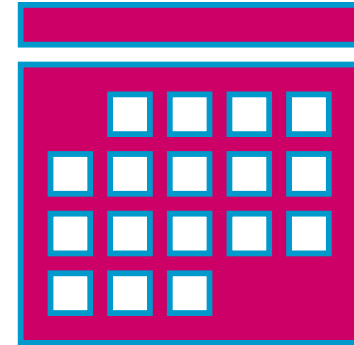
Rapport Gollac-Bodier, avril 2011

Les facteurs de risque Psychosociaux (RPS)

Rapport Gollac 2011



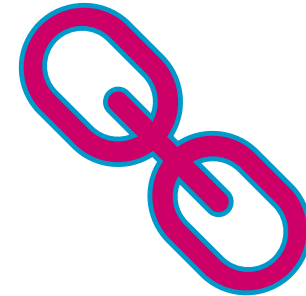
- Charge de travail
- Exigences fortes de qualité
- Objectifs difficilement atteignables
- Interruptions tâches
- Déséquilibre vie professionnelle / vie privée
- Horaires atypiques
- Imprévisibilité des plannings...



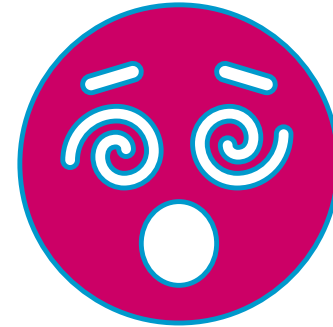
- Tension avec le public / la clientèle
- Devoir faire bonne figure en toutes circonstances
- Public fragile
- Peur au travail



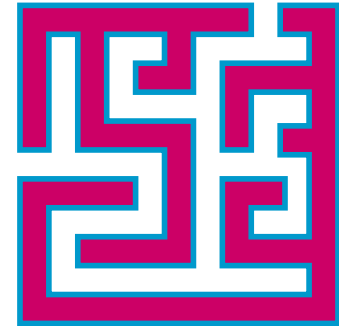
- Faibles marges de manoeuvre
- Rythme de travail impose (par une machine par exemple)
- Impossibilité de pouvoir développer ses compétences de donner son avis
- Méthodes de production imposées



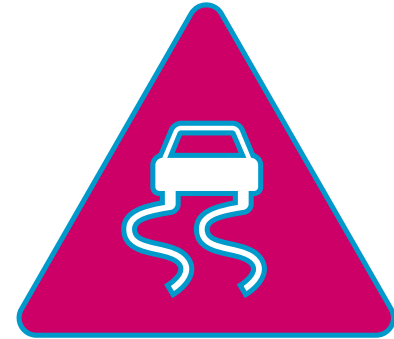
- Relations conflictuelles avec les collègues ou la hiérarchie
- Absence de perspective de carrière
- Faible niveau de reconnaissance



- Travail inutile
- Impossibilité de réaliser un travail de qualité
- Absence de fierté dans son travail
- Conflit éthique



- Peur de perdre son emploi
- Précarité du contrat de travail
- Incertitude sur l'avenir de son métier
- Soutenabilité
- Réorganisations, changements réguliers d'outils et de méthodes





Service Interentreprises
de Santé au Travail de la Boulangerie
et de la Boulangerie-Pâtisserie
de Paris et Région Parisienne

Des conséquences à plusieurs niveaux



Pour l'individu & sa santé

Troubles fonctionnels

Maladies

**Modifications du
comportement**

Addictions



Pour le collectif

Dégradation du climat de travail

Transfert de tâches,
surcharge de travail

Disparition de la solidarité
et de l'entraide

Difficultés pour atteindre le
résultat attendu

Désengagement

Violences, harcèlement



Pour La structure

Absentéisme, turn-over

Désorganisation des services,

**Diminution de la qualité du
travail**

Risque d'**atteinte à l'image** de
l'établissement

Insatisfaction du public,
tensions

Risque juridique

Risque économique



Service Interentreprises
de Santé au Travail de la Boulangerie
et de la Boulangerie-Pâtisserie
de Paris et Région Parisienne

Les actions de prévention

PRIMAIRE

- Combattre le risque à la source, agir sur les causes
- Améliorer durablement les conditions de travail et l'organisation
- Concevoir des situations de travail adaptées à l'homme

SECONDAIRE

- Renforcer la capacité des individus et des collectifs à faire face aux situations à risque incompressibles
- Limiter les conséquences du risque sur la santé

TERTIAIRE

- Prendre en charge les salariés en souffrance
- Adapter leur situation de travail pour éviter que leur état de santé ne se dégrade davantage
- Prévoir une reprise du travail adaptée aux besoins de la personne

**Comment souhaitez-vous que votre SPST
vous accompagne dans votre démarche
de prévention?**

